
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira à la Mairie en **séance ordinaire**

Le vendredi 14 décembre 2018 à 20 h 30.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation de deux délégués communaux à l'USEDA,
- 2 - Fonds de concours 2018 auprès de la Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE,
- 3 - Autorisation générale de poursuite pour le nouveau receveur municipal,
- 4 - Indemnité de conseil allouée au receveur municipal,
- 5 - Répartition du produit des concessions de cimetière entre la commune et le CCAS,
- 6 - Participation de la commune à la garantie maintien de salaire MNT des agents au 1^{er} janvier 2019,
- 7 - Révision des loyers des logements communaux au 1^{er} janvier 2019 suite à la forte hausse de la taxe des ordures ménagères,
- 8 - Mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP applicable au 1^{er} janvier 2019,
- 9 - Création de deux postes d'Adjoints Technique Territorial de 2^{ème} classe à 30 h 00,
- 10 - Modification des tableaux des effectifs du personnel titulaire et sous contrat au 1^{er} janvier 2019,
- 11 - Communications / questions diverses.

En Mairie, le 06 décembre 2018

Le Maire,
Bruno COCU

